A Mesdames
Valavoir et
Buzenval

Paris 20. Oct. 1663.

Mesdames,

J'ay eu soin de me presenter ~~à Vos portes~~ plusieurs fois
Le debvoir
à Vos portes, pour m'acquitter de personne de toute la
ceremonie que requiert l'ancien ordre de la Cortoisie
envers d'Angeau, à debiter jambon en fromage. ~~[illegible]~~
~~j'ay [illegible]~~ et ~~j'ay~~ n'ay pas manqué
d'arriver avec mes deux jeunes adversaires, ~~[illegible]~~
(c'est simple grand mes sieurs,) ~~que sous les grands Cierges~~, qui se fussent accords
de ces billets ~~[illegible]~~ jambon et d'autant de beaux bras,
tandis que je fesois mon opération: Mais comme
j'ay trouvé à dire à votre procedé que mon malheur
Vous ont mis dans une fraijeur capable de faire
(un peu. Ste respect de Vos nom,) faire devant moy; j'ay creu devoir ceder aux ordres
du destin, et ~~[illegible]~~ vous rendre compte de cette
de La Commission dont il Vous a plu m'honorer,
sans ~~[illegible]~~ songer plus à aucun obstacle qu'à celuy
de Vous obeir.

© Koninklijke Bibliotheek
KA 49-2, p. 1053
http://resources.huygens.knaw.nl/briefwisselingconstantijnhuygens/brief/nr/6170